

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 4.0 Date: 12/11/2020

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

1. RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Nom du Produit	M-Coat FBT
	Désignation chimique	Mélange
	n°CAS	Mélange
	N°EINECS	Mélange
	No. D'Enregistrement d'REACH	Aucun attribué.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation Identifiée	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
	Usages déconseillés	Rien de connu
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire Royaume-Uni RG24 8FW
	Téléphone	+44 (0) 1256 462131
	Fax	+44 (0) 1256 471441
	E-mail (personne compétente)	mm.uk@vpgsensors.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

2. RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT RE 2; H373
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Nom du Produit	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) M-Coat FBT
	Pictogramme(s) de Danger	  
	Mention(s) d'Avertissement	Danger
	Contient:	Xylène (Isomères mélangés)
	Mention(s) de Danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mention(s) de mise en garde

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
 P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/protection auditive.
 P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P331: NE PAS faire vomir.

Information supplémentaire

aucune/aucun

2.3 Autres dangers

aucune/aucun

3. RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances non applicable

3.2 Mélanges

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Isobutylene/Isoprene/Butene/Mineral Filler Blend	< 90	-	-	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Non classé
Xylène* (Isomères mélangés)	< 15	1330-20-7	215-535-7	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Acute Tox. 4; H332 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 3; H412

*Substance pour laquelle s'applique une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire. Voir Rubrique: 8.1.1

H226: Liquide et vapeurs inflammables. H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312: Nocif par contact cutané. H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H332: Nocif par inhalation. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

4. RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Ne pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche. Voie d'exposition peu probable. Le mélange est une pâte. EN CAS d'exposition: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Inhalation

Révision: 4.0 Date: 12/11/2020

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête en dessous des hanches pour prévenir l'aspiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement symptomatique. EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir.

5. RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction Moyens d'extinction appropriés	Comme approprié pour combattre un feu environnant. De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, du sable, de la mousse ou de l'anhydride carbonique.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Liquide et vapeurs inflammables.. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Phénoliques, Acides et aldéhydes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme.
5.3 Conseils aux pompiers	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas respirer les vapeurs.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Contenir les déversements. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Ne pas absorber à l'aide de sciure ou d'autres matières absorbantes combustibles. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux
6.4 Référence à d'autres sections	Voir Rubrique: 8, 13

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 4.0 Date: 12/11/2020

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

7. RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.
- température de stockage: Ambiante
Temps limite de stockage: Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles: Tenir à l'écart de: Acides et Agents oxydants forts (Peut provoquer un incendie.)
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

8. RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle**
8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Substance	N° CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Xylène, isomères mixtes, purs	1330-20-7	50	221	100	442	*	4bis, 84	77	2007

Source:

INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)
VLIEP : Valeur Limite Indicative d'exposition Professionnelle

Remarque:

* = risqué de penetration percutanee.

8.1.2 Valeur limite biologique Aucun attribué

8.1.3 PNECs et DNELs Non fixé

8.2 Contrôle de l'exposition

- 8.2.1 Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation adéquate. Ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Recommander un appareil d'aspiration local. Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail.
- 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle** Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



Protection de la peau

porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection des mains: Porter des gants imperméables (EN374). Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Le type de gants utilisés doivent être choisis en fonction de l'activité

Révision: 4.0 Date: 12/11/2020

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com



de travail et sa durée ainsi que de la concentration / quantité du matériel utilisé.
Recommandés: Néoprène.

Protection respiratoire



Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Système(s) ouvert(s): Porter un appareil respiratoire approprié.

Risques thermiques

non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

9. RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	noir Pâte
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	non applicable
pH	Non fixé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non fixé
Point éclair	non applicable
Taux d'évaporation	0.7 (Xylène)
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable - Liquide.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non applicable
Pression de la vapeur	non applicable
Densité de la vapeur	3.7 (Xylène)
Densité relative	~1.1 g/cm ³ (H ₂ O = 1)
solubilité(s)	Négligeable (Eau)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non fixé
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Propriétés explosives	Non Explosif
Propriétés comburantes	Non comburant (oxydant).

9.2 Autres informations

Teneur en composés organiques volatiles: 302 g/L

10. RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Liquide et vapeurs inflammables.. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Éviter tout contact avec substances comburantes. Peut provoquer un incendie.
10.4 Conditions à éviter	Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.
10.5 Matières incompatibles	Tenir à l'écart de: Acides et Agents oxydants forts.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Phénoliques, Acides et aldéhydes.

11. RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)	
Toxicité aiguë Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 20.0 mg/l.
Contact avec la peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancerogénité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	STOT RE 2: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Asp. Tox. 1: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
11.2 Autres informations	aucune/aucun

12. RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. estimé Mélange LC50 > 100 mg/l (Poissons)
12.2 Persistance et dégradabilité	Aucune information sur le mélange lui-même. Une partie des composants sont peu biodégradables.
Isobutylène/Isoprène/Butène/Mineral Filler Blend Xylène	Pas de données Facilement biodégradable. (14 jours) (OECD 301F)
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Aucune information sur le mélange lui-même.
Isobutylène/Isoprène/Butène/Mineral Filler Blend Xylène	Pas de données La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. BCF: 25.9 (Walsh et al. 1977)
12.4 Mobilité dans le sol	Le produit devrait être peu mobile dans le sol. (Insoluble dans l'eau.)
Isobutylène/Isoprène/Butène/Mineral Filler Blend Xylène	Pas de données La substance devrait être modérément mobilité dans le sol. Log Koc= 2.73 (Hodson et al 1988).
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Autres effets nocifs	Rien de connu

13. RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Eliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté après traitement sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération
--	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 4.0 Date: 12/11/2020

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

13.2 Informations complémentaires

agrée. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Les récipients de cette substance peuvent être dangereux une fois vides car ils contiennent des résidus de produit.

14. RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	UN 1139	UN 1139	UN 1139
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	COATING SOLUTION	COATING SOLUTION	COATING SOLUTION
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin./ Substance dangereuse pour l'environnement		
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	non applicable		
14.8 Informations complémentaires	.		
Quantités limitées	5 L		
quantités exceptées	E1		
Code de restriction en tunnel	3 D/E		

15. RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1 Règlements de l'UE	
Autorisations et limites d'utilisation	Sans restriction
Substance(s) extrêmement préoccupante	aucune/aucun
CoRAP évaluation des substances	Xylène: Substance identifié pour l'évaluation en 2021
15.1.2 Directives nationales	
Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Classe de danger pour l'eau 2
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible

16. RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: 1.3; 2.2; 3.2; 8.1.1; 8.2.2; 12.1; 12.2; 12.3; 12.4; 14.1; 14.2; 14.8; 15.1.1; 16. Version mise à jour et date. S'il vous plaît examiner SDS avec soin. Voir au-dessous -

Les sections indiquées comme suit ont été révisées:

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Xylène (n°CAS 1330-20-7). Enregistrement(s) ECHA pré-existant Xylène (n°CAS 1330-20-7).

Références bibliographiques:

- Walsh, Armstrong, Bartley, Salman and Frank. 1977. Residues of emulsified xylene in aquatic weed control and their impact on rainbow trout. Appl. Sci. Branch, Eng. Res. Cent. Denver, CO: 15p.
- Hodson J and Williams NA. 1988. The estimation of the adsorption coefficient (Koc) for soils by high performance liquid chromatography. Chemosphere 17, 67-77.

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	estimé Point/Intervalle d'ébullition (°C) / estimé Point éclair
Asp. Tox. 1; H304	estimé Viscosité
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 4.0 Date: 12/11/2020

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

Eye Irrit. 2; H19	Calcul du seuil
STOT RE 2; H373	Calcul du seuil

LÉGENDE

LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Aucune information disponible.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.